



VARENNES

AVIS PUBLIC

PROMULGATION

Règlement 931 autorisant la Ville à acquérir certains immeubles et à engager certaines dépenses à des fins industrielles pour l'année 2021

AVIS PUBLIC est donné que le règlement ci-dessus mentionné a été adopté lors de la séance générale du Conseil de la Ville de Varennes le 11 janvier 2021.

Ce règlement entre en vigueur à la date de la présente publication.

Donné à Varennes, ce 12 janvier 2021.

Le directeur des Services juridiques et greffier,

Me Marc Giard, OMA